

Jean-Pierre FERRE
Directeur général du Crous de Bordeaux-Aquitaine
18, rue du Hamel
CS 11616
33080 Bordeaux Cedex 9

Objet : Renouvellement pour 3 ans de la labellisation de l'Observatoire du logement étudiant de Nouvelle Aquitaine

Paris, le 14 juin 2024

Monsieur le Directeur Général,

Votre structure a été à l'initiative en 2019 de la création d'un **Observatoire territorial du logement étudiant**, qui a été labellisé pour 3 ans en 2020. Vous nous avez indiqué en début d'année que vous souhaitiez poursuivre vos travaux et solliciter le renouvellement de la labellisation.

Nous souhaitons tout d'abord vous féliciter pour le travail fourni ces dernières années et pour votre motivation à poursuivre ces efforts, en coordination avec l'ensemble des partenaires de votre OTLE.

Suite à l'étude de votre dossier, **la commission de labellisation a décidé de vous accorder le renouvellement de la labellisation pour 3 ans (2024-2027)**. Voici les questions et recommandations qu'ont suscité votre candidature :

Questions	Recommandations
/	Gouvernance : - Renforcer l'association avec l'Etat en impliquant la DREAL Nouvelle-Aquitaine et les DDT(M) (la DDTM de la Gironde en particulier) Travaux : - Poursuivre les efforts pour bien étudier l'ensemble des pôles universitaires (Limoges, Poitiers, La Rochelle...)

Nous vous serions reconnaissants de **répondre aux éventuelles questions par retour de mail** à Florence Charlier charlier@fnau.org et François Rio dg@avuf.fr et de **faire part du renouvellement à l'ensemble des partenaires de votre OTLE**.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos meilleures salutations.

Sonia de La Provôté
Présidente de la FNAU



Philippe Laurent
Président par interim de l'AVUF



Monsieur Lionel LARRE
Président de l'Université Bordeaux Montaigne
Domaine Universitaire
F33607 Pessac Cedex

Objet : Renouvellement pour 3 ans de la labellisation de l'Observatoire du logement étudiant de Nouvelle Aquitaine

Paris, le 14 juin 2024

Monsieur le Président,

Votre structure a été à l'initiative en 2019 de la création d'un **Observatoire territorial du logement étudiant**, qui a été labellisé pour 3 ans en 2020. Vous nous avez indiqué en début d'année que vous souhaitiez poursuivre vos travaux et solliciter le renouvellement de la labellisation.

Nous souhaitons tout d'abord vous féliciter pour le travail fourni ces dernières années et pour votre motivation à poursuivre ces efforts, en coordination avec l'ensemble des partenaires de votre OTLE.

Suite à l'étude de votre dossier, la **commission de labellisation a décidé de vous accorder le renouvellement de la labellisation pour 3 ans (2024-2027)**. Voici les questions et recommandations qu'ont suscité votre candidature :

Questions	Recommandations
/	Gouvernance : - Renforcer l'association avec l'Etat en impliquant la DREAL Nouvelle-Aquitaine et les DDT(M) (la DDTM de la Gironde en particulier) Travaux : - Poursuivre les efforts pour bien étudier l'ensemble des pôles universitaires (Limoges, Poitiers, La Rochelle...)

Nous vous serions reconnaissants de **répondre aux éventuelles questions par retour de mail** à Florence Charlier charlier@fnau.org et François Rio dg@avuf.fr et de **faire part du renouvellement à l'ensemble des partenaires de votre OTLE**.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos meilleures salutations.

Sonia de La Provôté
Présidente de la FNAU



Philippe Laurent
Président par interim de l'AVUF

